



Demande d'autorisation d'intervenir sur voirie départementale en et hors agglomération

Les demandes établies sont à déposer deux (2) mois à l'avance au service construction de l'agence départementale. En l'absence de réponse dans un délai de deux (2) mois à compter de la demande à l'agence, l'autorisation est réputée refusée. La demande ne pourra être traitée que sur présentation d'un dossier complet.

(Autorisation de travaux 1 mois avant ; Permission de voirie 2 mois avant)

Code de la voirie routière L113-2; L115-1 à L116-8; L123-8; L131-1 à L131-7; L141-10 et L141-11
Code général des collectivités territoriales L2213-6; L2215-4 et L2215-5
Le règlement de la voirie départementale approuvé par la Commission Permanente le 19 novembre 2012
<http://www.ille-et-vilaine.fr/fr/inforoute>

Première demande Renouvellement Le cas échéant, indiquez le N° Permis de Construire correspondant :

Le demandeur : Particulier Maître d'œuvre Entreprise
 Concessionnaire/Exploitant de réseau Maître d'ouvrage Entrepreneur

Nom : Prénom :
Société : Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal : Localité : Téléphone :
Courriel :

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse : Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal : Localité : Téléphone :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : **Route départementale D** Hors agglomération En agglomération
Point de repère (PR) routier de début : + Point de repère (PR) routier de fin : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie / lieu-dit :
Code postal : Commune :
Date prévue de début des travaux : Durée des travaux (en jours calendaires) :

Concessionnaires : Les travaux sont inscrits au calendrier de coordination des travaux sur routes départementales :

Oui Non Année :

Carte Arcgis du réseau routier départemental du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine :

<http://cg35.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=1b27973e5ffe416a8793ef94837c8b55>

Nature de la demande

Alignement Pose de clôtures Pose de portail (portillon) Plantations Autre :
 A l'alignement En retrait de l'alignement mètres

Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : N° Commune :

Stationnement ou dépôt Demande initiale Prolongation
 Matériaux Echafaudage Benne Grue Camion déménagement
 Autre :

Accès Pour parcelle agricole non bâtie Pour parcelle constructible Elargissement d'accès
 Avec franchissement de fossé : Diamètre de la buse millimètres de la saillie mètres
Distance par rapport à l'axe de la chaussée mètres Nature de la buse (type de matériaux) :
 Sans franchissement de fossé : Diamètre de l'aménagement mètres Parcelle(s) : N°

Eau - Assainissement Eau potable Eaux usées Eaux pluviales
 Création Renouvellement Suppression Intervention sur le réseau existant (*)

Télécommunications Aérien Souterrain Intervention sur le réseau existant (*)
 Création Renouvellement Suppression

Electricité Aérien Souterrain N° d'affaire :
 Création Renouvellement Suppression Intervention sur le réseau existant (*)

<input type="checkbox"/> Gaz	<input type="checkbox"/> Création	<input type="checkbox"/> Pipelines <input type="checkbox"/> Renouvellement	<input type="checkbox"/> Ouvrages <input type="checkbox"/> Suppression	N° d'affaire :	<input type="checkbox"/> Intervention sur le réseau existant (*)
<input type="checkbox"/> Hydrocarbures	<input type="checkbox"/> Pipelines <input type="checkbox"/> Création	<input type="checkbox"/> Ouvrages <input type="checkbox"/> Renouvellement	<input type="checkbox"/> Station service <input type="checkbox"/> Suppression	<input type="checkbox"/> Intervention sur le réseau existant (*)	
<input type="checkbox"/> Autres :	<input type="checkbox"/> Création	<input type="checkbox"/> Renouvellement	<input type="checkbox"/> Suppression	<input type="checkbox"/> Intervention sur le réseau existant (*)	
.....					
<input type="checkbox"/> Saillies ou surplomb	Largeur : de la voie mètres des trottoirs mètres		de la saillie mètres hauteur sous saillie mètres		
	<input type="checkbox"/> Balcon <input type="checkbox"/> Lanternes, enseignes, attributs	<input type="checkbox"/> Auvents, marquises	<input type="checkbox"/> Bannes (stores) <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Marches et saillies au sol	
<input type="checkbox"/> Rejet	<input type="checkbox"/> Eaux usées traitées	<input type="checkbox"/> Eaux pluviales	SPANC : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
	Référence cadastrale : Section(s) :		Parcelle(s) : Commune :		

En cas de travaux en limite du domaine public routier, une demande complémentaire d'arrêté d'alignement doit être déposée auprès de l'agence départementale concernée. Pour connaître l'agence départementale concernée : le site [http://www.ille-et-vilaine.fr/fr/rubrique "Inforoute"](http://www.ille-et-vilaine.fr/fr/rubrique%20%22Inforoute%22), "Carte de la gestion des routes départementales par agence"

Travaux sur réseaux (électricité, eau, pétrole, gaz, télécommunication) sur route départementale

	Sous voirie	Sous accotement ou trottoirs
<input type="checkbox"/> Tranchée longitudinale de mètres mètres
<input type="checkbox"/> Tranchée transversale de mètres mètres
<input type="checkbox"/> Fonçage ou forage de mètres mètres

Pièces à joindre obligatoirement à la demande

1 - Pour toute demande

Plan de situation du projet 1/10 000 ou 1/20 000 Plan de masse du projet 1/1 000 ou 1/2 000 ⁽¹⁾ Photo

2 - Pièces complémentaires par nature de demande

2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb

Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50

2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers implantés sur le domaine public routier

Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500 Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50
 Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50

2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500

⁽¹⁾ Extrait cadastral ou équivalent

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : Le : Signature :

Nom : Prénom : Qualité :

La loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, garantit un droit d'accès et de rectifications des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

<p>Toute demande concernant des travaux en agglomération doit au préalable être renseignée de l'avis du maire.</p> <p>Demande d'intervention située toute ou partie en agglomération</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center; width: fit-content; margin: 10px auto;"> Agglomération </div>	<p>Visas du maire :</p> <p><input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable (observations exposant les réserves)</p> <p>Date :/...../..... Cachet et signature du maire</p> <p>A Transmettre à l'agence départementale concernée ⁽²⁾</p>
<p>Demande d'intervention située <u>entièrement</u> hors agglomération</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center; width: fit-content; margin: 10px auto;"> Agglomération </div>	<p>Demande à transmettre à l'agence départementale concernée ⁽²⁾</p>

⁽²⁾ Liste des agences départementales sur le site internet : <http://www.ille-et-vilaine.fr/fr/inforoute> : PDF "Carte de la gestion des routes départementales par agence"